

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 01/22

Le lundi vingt-quatre janvier deux mille vingt-deux s'est tenue, en visioconférence, depuis le siège du SMIRTOM du Vexin : 8 chemin de Vernon – 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

~

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre (34) : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) - Mme Christine BESSODES (Avernes) – Mme Ondine MARCINIAK (Brignancourt) – M. Philippe CHAUVET (Chars) – M. Fabien MOREAU (Condécourt) – Mme Marie-Hélène BOTTON (Courcelles-sur-Viosne) – M. Eric ZAMIA (Frémécourt) - M. Timothée JAILLET (Guiry-en-Vexin) – M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) – M. Jean LORINE (Marines) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) – M. Gérard MONTHILLER (Moussy) – M. Michel JAMET (Neuilly-en-Vexin) – Mme Aïcha BEUTIN IHMAD (Nucourt) – M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - Mme Myriam LINSTER (Théméricourt) - M. Didier AUGUSTIN (Us) - M. Denis LAZAROFF (Vigny).

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12) : M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) – M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) – M. Vincent LAVOYE (Génicourt) – M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) – M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) – M. Sylvain DEMULDER (Vallangoujard).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26) : Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt) – M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Eddy VAST (Arthies) – Mme Monique VALADON (Bray-et-Lû) – Mme Hélène LUCAS (Chaussy) – Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle-en-Vexin) – Mme Teresa BEYER (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte)– Mme Anne MECHALI (Saint-Cyr-en-Arthies) – Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) – M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village).

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

M. Christian DUMET (Labbeville) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre (34) : M. Patrick BRU (Berville) – M. Bernard DELTRUC (Boissy l'Aillerie) – M. Julien BOURREAU (Bréançon) – M. Georges VIALON (Cléry-en-Vexin) – M. Philippe CLAUSS (Commeny) – M. Vincent IBRELISLE (Corneilles-en-Vexin) – M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) – Mme Sandrine BOUILLANT (Gouzangrez) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres) – M. Olivier FLIGNY (Le-Bellay-en-Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) – M. Filipe LOPES (Le Perchay) – M. Jean DELILLE (Theuville).

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12) : M. Eric d'ORNANO (Arronville) - M. Christian PION (Menouville) – M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) – M. Pascal GASQUET (Valmondois).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26) : M. Gérard LEHARIVELLE (Bantheuil) – M. Jean-Pierre DORE (Buhy) – M. Stéphane SANGNIER (Charmont) – (Chérence) – M. Franck GOZET (Genainville) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) – M. Pierre POLVERARI (Hodent) – M. Daniel LEHLEYDER (La Roche Guyon) – M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) – M. Éric HOECKMAN (Omerville) – Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) – M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) – M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) – Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies).

Délibération 01/22 : Convention Valoseine pour Incinération et Centre de Tri

Le Président expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA) approuvé par le Conseil régional d'ILE-DE-FRANCE par délibération en date du 27 novembre 2009 ;

CONSIDÉRANT que le Syndicat VALOSEINE et le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Vexin (SMIRTOM) se sont rapprochés afin de poursuivre en commun plusieurs objectifs d'intérêt général et notamment limiter les distances de parcours de déchets, optimiser les coûts liés à la logistique et favoriser la coopération entre collectivités publiques pour faire face à la fragmentation des territoires ;

CONSIDÉRANT en conséquence la possibilité d'établir une convention de coopération relative au traitement et à la valorisation des déchets entre VALOSEINE et le SMIRTOM,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

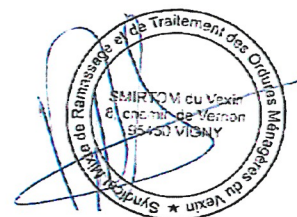
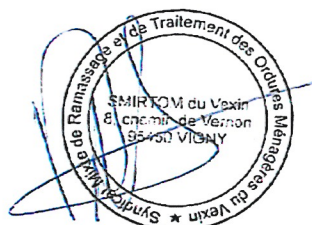
D'APPROUVER les termes de la convention de coopération relative au traitement et à la valorisation des déchets entre VALOSEINE et le SMIRTOM ayant pour objet de confier à VALOSEINE les apports de tonnages suivants du SMIRTOM :

- Apport de tonnages ordures ménagères résiduelle (OMR) pour le site AZALYS jusqu'au 30/06/2023 inclus ;
- Apport de tonnages d'emballages ménagers recyclables (EMR) et verre pour le site Cyrène jusqu'au 30/06/2023 inclus.

D'AUTORISER le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution, courant du 1^{er} février 2022 au 30 juin 2023 inclus.

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
À Vigny, le 25/01/2022
Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 18/01/2022
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,
Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 26/01/2022
Et de la publication du 26/01/2022
Le Président,



Membres en exercice :	72
Présents :	40
Pouvoirs :	1
Vote(s) Pour :	41
Vote(s) Contre :	0
Abstention(s) :	0

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 02/22

Le lundi vingt-quatre janvier deux mille vingt-deux s'est tenue, en visioconférence, depuis le siège du SMIRTOM du Vexin : 8 chemin de Vernon – 95450 VIGNY, l'Assemblée Générale du SMIRTOM du Vexin, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Président.

~

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

Communauté de Communes Vexin Centre (34) : Mme Sandrine ESCHBACH (Ableiges) - Mme Christine BESSODES (Avernes) – Mme Ondine MARCINIAK (Brignancourt) – M. Philippe CHAUVET (Chars) – M. Fabien MOREAU (Condécourt) – Mme Marie-Hélène BOTTON (Courcelles-sur-Viosne) – M. Eric ZAMIA (Frémécourt) - M. Timothée JAILLET (Guiry-en-Vexin) – M. Alexandre BIENFAIT (Haravilliers) - M. Jean-Claude SALZMANN (Longuesse) – M. Jean LORINE (Marines) - M. Alain MATEOS (Montgeroult) – M. Gérard MONTHILLER (Moussy) – M. Michel JAMET (Neuilly-en-Vexin) – Mme Aïcha BEUTIN IHMAD (Nucourt) – M. Guy PARIS (Sagy) - M. Jean-Christophe COWEZ (Santeuil) – M. Frédéric FERREIRA (Seraincourt) - Mme Myriam LINSTER (Théméricourt) - M. Didier AUGUSTIN (Us) - M. Denis LAZAROFF (Vigny).

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12) : M. William BOURGOIN (Butry-sur-Oise) – Mme Marie-Agnès PITOIS (Ennery) – M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus) – M. Vincent LAVOYE (Génicourt) – M. Jacques LEBECQ (Hérouville-en-Vexin) – M. Frédéric JARRAUD (Livilliers) – M. Sylvain DEMULDER (Vallangoujard).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26) : Mme Valérie ARDEMANI TOPIN (Aincourt) – M. Jean-Joël GIL (Ambleville) – Mme Frédérique CAMBOURIEUX (Amenucourt) – M. Eddy VAST (Arthies) – Mme Monique VALADON (Bray-et-Lû) – Mme Hélène LUCAS (Chaussy) – Mme Joëlle VALENCHON (La Chapelle-en-Vexin) – Mme Teresa BEYER (Magny-en-Vexin) - M. Xavier BASCOU (Montreuil-sur-Epte) – Mme Dominique COURTI (Saint-Clair-sur-Epte) – Mme Anne MECHALI (Saint-Cyr-en-Arthies) – Mme Christine GIBAUD (Vétheuil) – M. Gilles MERLE (Wy-Dit-Joli-Village).

DÉLÉGUÉS REPRÉSENTÉS :

M. Christian DUMET (Labbeville) pouvoir à M. Brahim MOHA (Épiais-Rhus)

DÉLÉGUÉS ABSENTS/EXCUSÉS :

Communauté de Communes Vexin Centre (34) : M. Patrick BRU (Berville) – M. Bernard DELTRUC (Boissy l'Aillerie) – M. Julien BOURREAU (Bréançon) – M. Georges VIALON (Cléry-en-Vexin) – M. Philippe CLAUSS (Commeny) – M. Vincent IBRELISLE (Cormeilles-en-Vexin) – M. Jean-Pierre MARCHON (Frémainville) – Mme Sandrine BOUILLANT (Gouzangrez) – Mme Catherine CARPENTIER (Grisy-les-Plâtres) – M. Olivier FLIGNY (Le-Bellay-en-Vexin) - M. Martial LEPREVOST (Le Heaulme) – M. Filipe LOPES (Le Perchay) – M. Jean DELILLE (Theuville).

Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (12) : M. Eric d'ORNANO (Arronville) - M. Christian PION (Menouville) – M. Jean-Jacques DUMAINE (Nesles-la-Vallée) – M. Pascal GASQUET (Valmondois).

Communauté de Communes du Vexin Val de Seine (26) : M. Gérard CHENARIVELLE (Banthelu) – M. Jean-Pierre DORE (Buhy) – M. Stéphane SANGNIER (Charmont) – (Chérence) – M. Franck GOZET (Genainville) – M. Jean-Yves BOUQUEREL (Haute-Isle) – M. Pierre POLVERARI (Hodent) – M. Daniel LEHLEYDER (La Roche Guyon) – M. Didier PIERRE (Maudétour-en-Vexin) – M. Éric HOECKMAN (Omerville) – M. Cyril SZTRAMSKI (Saint-Gervais) – M. Benoît DESHUMEURS (Vienne-en-Arthies) – Mme Elisabeth VANDEPUTTE (Villers-en-Arthies).

Délibération 02/22 : Marché exploitation des déchèteries

Le Président expose :

Le Syndicat a lancé une consultation pour la « Gestion et l'exploitation des déchèteries du SMIRTOM du Vexin (accueil des usagers et évacuation des déchets) » pour une période de 5 ans (avec reconduction tacite possible pour 2 fois 1 an).

La consultation a été mise en ligne sur Maximilien le 4 novembre 2021.
Les publications au JOUE et au BOAMP sont parues le 9 novembre 2021.

La date limite de remise des offres était fixée au 6 décembre 2021 à 12h00.
1 seul candidat a déposé une offre : le groupement SEPUR-SOTREMA.

La Commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie :

- le 6 décembre 2021 à 14h00 pour l'ouverture des plis
- le 10 décembre 2021 pour l'analyse de l'offre
lors de cette séance, il a été décidé de recourir à une procédure négociée en raison de la valeur économique de l'offre
- le 15 décembre 2021 à 9h30 pour l'attribution du marché.

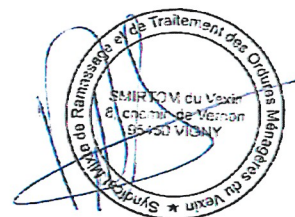
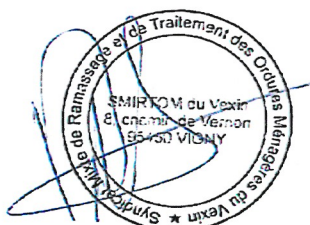
La CAO a attribué le marché au groupement SEPUR-SOTREMA pour un montant (sur la tranche ferme des 5 ans) de 2 901 430.00 € HT soit 3 061 008.65 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, accepte à la majorité absolue avec une abstention (M. CHAUVET – Chars), d'autoriser le Président à :

- Signer le marché avec le prestataire retenu par la Commission d'Appel d'Offres
- Signer tous les documents s'y rapportant (notamment ordres de services, avenants, ...)

Fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
À Vigny, le 25/01/2022
Le Président, Brahim MOHA

Date de convocation : 18/01/2022
Certifié exécutoire par
Le Président du Comité,
Compte tenu de l'envoi
En Préfecture le 26/01/2022
Et de la publication du 26/01/2022
Le Président,



Membres en exercice :	72
Présents :	41
Pouvoirs :	1
Vote(s) Pour :	40
Vote(s) Contre :	0
Abstention(s) :	1